

Comité exécutif du 15 juin 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 15 juin 2018.

PRÉSENTS PAR

TÉLÉPHONE: MM. Carl Dufour, Raynald Simard et Marc Bouchard, conseillers.

ABSENTS : Mme Josée Néron, mairesse, M. Jonathan Tremblay, vice-président

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Luc Desbiens, directeur du cabinet, Mme Nadia Bergeron, attachée politique, M. Jean-François Boivin, directeur général, Mme Caroline Dion, greffière.

À 8 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1.1 CONVENTION VISANT À ÉTABLIR CERTAINES CONDITIONS RELATIVEMENT AUX SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

VS-CE-2018-791

CONSIDÉRANT la demande de raccordement et d'alimentation en électricité présentée par l'entreprise BITFARM à Hydro-Jonquière;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun qu'un protocole d'entente soit conclue avec l'entreprise afin de prévoir notamment les garanties exigées à l'entreprise et les contraintes d'alimentation, paramètre qui sont en complément des conditions de fourniture d'électricité définies au règlement portant le numéro VS-R-2009-16 et ses amendements;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte et approuve les termes du protocole d'entente à intervenir avec la firme BITFARM visant à établir certaines conditions relativement aux services d'électricité;

ET QUE la Ville de Saguenay autorise M. Claude Bouchard, directeur du service d'Hydro-Jonquière à signer le protocole pour et au nom de Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 8h40.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg

